

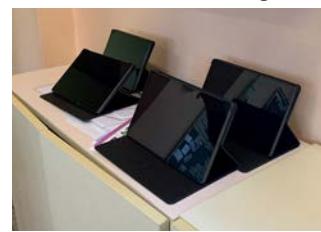
Le bulletin d'information de la commune de Jard-sur-Mer



DOTATION D'ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES POUR L'ÉCOLE JACQUES TATI

Dans le cadre du plan de relance économique lancé par l'État, la commune a répondu en 2021 à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires publiques et son dossier a été retenu. Ce dispositif vise à réduire les inégalités scolaires et à soutenir la transformation numérique de l'enseignement.

L'école Jacques Tati a pu ainsi bénéficier de nouveaux équipements informatiques : dix-sept tablettes, deux ordinateurs portables et un vidéoprojecteur interactif. Le plan France Relance a contribué au financement à hauteur de 70% de ce projet qui a coûté au total 7 420 € TTC.



Financé par

GOVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité



UNE AIDE FINANCIÈRE POUR THÉO MOUSSU, ATHLÈTE JARDAIS DE HAUT NIVEAU

Théo Moussu, âgé de 22 ans, sapeur-pompier volontaire au centre de secours de Jard-sur-Mer et résident sur la commune, est reconnu comme un athlète de haut niveau. Dans sa catégorie Espoir, il a décroché, en 2021, le titre de vice-champion de France Espoir du semi-marathon et la 3^{ème} place des championnats de France Espoirs du 10 000 m.

Grâce à ses performances sportives, il

a été sélectionné en Équipe de France Espoir d'athlétisme, dans le cadre du 10 km de "Tout Rennes Court".

Afin de mener à bien son projet sportif, le jeune homme a sollicité la Mairie pour une demande d'aide financière.

Lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2021, les élus ont accepté sa proposition de partenariat et lui ont accordé une aide de 1 000 €. Ce soutien financier lui permettra de prendre en charge une partie des dépenses liée à son activité sportive comme l'achat d'équipements, les déplacements en compétition, les stages...

De son côté, le coureur, licencié à l'Athlétic Club La Roche-sur-Yon, s'engage à participer au rayonnement de Jard-sur-Mer en participant à des évènements communaux et en assurant la promotion de la ville sur les réseaux sociaux.

La commune a à cœur de soutenir et de s'investir aux côtés de sportifs de haut niveau. Ce partenariat pourra être renouvelé pour la saison 2023.



Lundi 21 février 2022, Mme le Maire et Patrick Oysellet, adjoint en charge des sports et des animations, ont remis à Théo Moussu, un chèque de 1 000 €. C'est officiel, la ville de Jard-sur-Mer devient l'un des sponsors de ce coureur, grand espoir dans sa discipline.

Passé en catégorie Senior, il a pour ambition de finir dans le Top 8 aux championnats de France Élite et de réaliser de meilleurs chronos sur les distances suivantes : 3 km, 5 km et 10 km.

TRAVAUX DE VOIRIE

Aménagement des rues des Héronnais et du Commandant Charcot

Dans le but d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers, la rue des Héronnais sera mise en sens unique, de la rue du Commandant Charcot en direction de celle des Écholères.

Les travaux d'aménagement ont commencé en février et se poursuivront jusqu'à la semaine 13. Une piste cyclable à double sens et une liaison douce piétonne sécurisée vont être créées. Pour distinguer au mieux les différentes voies de circulation, deux enrobés de chaussée seront prochainement réalisés : un enrobé noir pour la voie de circulation automobile et un enrobé beige pour la piste cyclable. De plus, la création de zones végétalisées viendra agrémenter cette rue.

Ensuite, les travaux de réfection de la rue du Commandant Charcot débuteront. Un enrobé à froid sera appliqué sur la chaussée, jusqu'au parking de Grand Boisvinet. Il est également prévu d'installer plusieurs piquets de châtaignier aux abords de certains virages de cette rue, afin de sécuriser ces zones particulièrement dangereuses et éviter un stationnement anarchique des véhicules.



À une date ultérieure, le carrefour desservant la rue du Général de Gaulle, l'impasse du Commandant Charcot et le chemin de la Ragnette, sera revêtu d'un enrobé à chaud.

Une intervention sur le réseau d'assainissement prévue pendant les vacances de Pâques décale la date de réalisation des travaux de cette zone-là. De ce fait, ils commenceront début mai.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE L'ENTRÉE DE VILLE

Le projet d'aménagement paysager de l'entrée de ville RD21 (*direction Talmont-Saint-Hilaire - Jard-sur-Mer*) est en cours de réalisation. Il s'agit ici de répondre à un double objectif, écologique et de qualité de vie, favorisant une entrée de ville accueillante.

Les travaux d'enrochement sont achevés. Cet espace sera ensuite agrémenté d'essences locales, plantées par les agents du service "Espaces Verts".

Labellisée "Villes et Villages Fleuris", la commune souhaite continuer la végétalisation du domaine public. Il est envisagé d'ajouter plusieurs espaces verts aux abords de la piste cyclable située près de l'église et de la rue du Maréchal Joffre.



ARRIVÉE DE DEUX NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

Muriel Vossart a été recrutée au poste d'agent d'entretien afin de remplacer Christelle Azevedo-Pinto qui a muté au sein d'une autre collectivité. Elle travaille vingt-cinq heures par semaine au sein du service "Entretien". Sa mission principale est d'assurer la propreté des bâtiments communaux. Elle apportera également son aide pour servir lors des cérémonies.



Hervé Bardez a pris ses fonctions en ce début d'année 2022 en tant que peintre en bâtiment, suite au départ en retraite de Noël Gréau. Il exerce ce métier depuis 35 ans. Il rejoint l'équipe du service "Bâtiments" où il a pour mission d'assurer l'entretien et la réalisation des travaux de peinture du mobilier urbain ainsi que des locaux communaux.





ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Avec les 19 autres communes de Vendée Grand Littoral, Jard-sur-Mer a transféré, par délibération en date du 14 janvier 2021, la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de communes.

Lors du Conseil Communautaire du 15 décembre 2021, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrite.

Le Plan Local d'Urbanisme a pour objectif de définir ce que sera notre futur cadre de vie. Tous les habitants, toute personne intéressée, qu'elle habite ou envisage d'habiter, qu'elle travaille ou souhaite s'implanter, qu'elle circule sur le territoire, qu'elle s'y promène ou le visite, ... peuvent donner leurs avis.

Qu'est-ce que cela va changer ?

Lorsqu'il sera approuvé, le PLUi remplacera les 19 plans locaux d'urbanisme, dont le PLU de Jard-sur-Mer approuvé le 29 novembre 2007.

Ce document traduira localement les récentes lois en matière d'urbanisme, les documents locaux adoptés récemment tels que le Schéma de Cohérence Territoriale, le Plan Climat Air Énergie Territorial de Vendée Grand Littoral, etc. ainsi que les objectifs communs définis pour le territoire dans les années à venir.

Il définira à l'échelle des 20 communes du territoire, un zonage et un règlement uniques, ainsi que les dispositions opposables aux autorisations d'urbanisme. Unique ne veut pas dire homogène. Les spécificités locales peuvent être prises en compte.

Comment participer ?

Vous avez plusieurs possibilités :

- Écrire :
 - un courrier à M. le Président de Vendée Grand Littoral, ZI du Patis - BP 20, 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE,
 - un mail à l'adresse plui@vendeegrandlittoral.fr,
 - sur l'un des registres de concertation mis à disposition dans chacune des 20 Mairies et au siège,
- Demander un rendez-vous à l'un de vos élus communaux,
- Assister aux réunions publiques.

Il est possible de participer dès à présent et jusqu'au printemps 2024, époque à laquelle le calendrier prévisionnel prévoit un bilan de la concertation.

Planning prévisionnel

La démarche d'élaboration du PLUi devrait s'étaler de 2022 à 2025 avec comme phases successives :

1. Janvier - septembre 2022 : diagnostic et état initial de l'environnement partagé ;
2. Septembre 2022 - mars 2023 : définition et échanges sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;
3. Janvier - décembre 2023 : traduction réglementaire et préopérationnelle (OAP, zonage, règlement) ;
4. Janvier - mai 2024 : consultation des communes et finalisation du dossier ;
5. Juin - décembre 2024 : consultation des Personnes Publiques (services de l'État, chambres consulaires, Région, Département, etc.) et enquête publique ;
6. Janvier - septembre 2025 : consultation des communes, arbitrage et validation pour approbation du PLUi.

 www.vendeegrandlittoral.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal

CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Adoptée en 2021, la Charte Forestière du Territoire du Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan se déploie autour de 22 actions, afin de répondre aux grands enjeux liés à la forêt.

Elle a pour objectifs de dynamiser la filière forêt-bois sur le territoire des Communautés de communes Vendée Grand Littoral et du Pays des Achards, mais aussi de faire connaître ses enjeux aux habitants par le biais d'animations, dont la journée "Tous en forêt".

Dans le but d'aider les propriétaires forestiers privés à gérer leurs bois et forêt, un mémento a été élaboré. Celui-ci est consultable sur www.vendeecoeurocean.fr/les-projets/charter-forestiere-de-territoire.

Contact : Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan
Clément Bourel - Chargé de mission Charte
Forestière de Territoire  06 14 81 98 15



FRANCE SERVICES : PERMANENCE À JARD-SUR-MER

Depuis janvier 2022, France Services assure une permanence, tous les quinze jours (*semaines impaires*), le mardi, de 14h00 à 17h00, à la Maison des Associations (18 bis *chemin du Rayon*) pour toutes les personnes ayant besoin d'être accompagnées dans ses démarches administratives dématérialisées. Ce guichet unique offre un panel de services sur de nombreuses thématiques de la vie quotidienne : famille, aide sociale, santé, emploi, retraite, logement, énergie, justice, fiscalité...

Appelez le 02 44 41 80 30 pour fixer un rendez-vous avec la conseillère de France Services.

LUNDI 18 AVRIL : MARCHÉ SPÉCIAL PÂQUES

Venez participer au marché hebdomadaire du lundi qui sera aux couleurs de Pâques ! Plusieurs animations vous seront proposées lors de cette matinée du 18 avril 2022 dont la distribution de chocolats et la traditionnelle chasse aux œufs, organisée en partenariat avec l'Association Jardaise des Artisans et des Commerçants (AJAC) et les commerçants du marché.

Dès 10h00, partez à la recherche des œufs en bois cachés dans la rue piétonne et sur la place des Ormeaux. Puis, sur le bulletin de participation, inscrivez dans le bon ordre les mots trouvés, afin de reconstituer la phrase complète. Un tirage au sort aura lieu à 12h00, pour désigner les huit gagnants de ce jeu.



EXPOSITION PERMANENTE DU PORT DE PLAISANCE

Réalisée en collaboration avec les associations "Passion Photo Jard" et "Patrimoine du Pays Jardais", une exposition permanente intitulée "Le port de Jard-sur-Mer à travers le temps" va être installée sur la promenade du port de plaisance.

L'inauguration de cette exposition aura lieu le **samedi 23 avril 2022, à 11h00** afin de découvrir les seize panneaux qui retracent l'évolution de la zone portuaire à travers les années. En scannant les QR Codes, vous pourrez lire les commentaires historiques de chaque photo.



BULLETIN MUNICIPAL

La distribution du bulletin municipal 2022 a été effectuée en janvier. Si toutefois vous ne l'avez pas eu, des exemplaires sont disponibles à la Mairie et à l'Office de Tourisme.

Vous pouvez également le consulter en ligne sur www.ville-jardsurmer.fr.

INFOS CIRCULATION

La place de la Liberté et la rue de l'Océan (du N°47 au N°116) seront piétonnes, du 9 avril au 9 mai, de 10h00 à 13h00. Dès le 9 avril, passera en sens unique une partie de la rue de l'Océan, de l'intersection de la rue de la République jusqu'à l'intersection de celle des Héronnais.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

En 2022, deux élections auront lieu : l'élection présidentielle, les dimanches 10 et 24 avril, et les élections législatives, les dimanches 12 et 19 juin.

Si vous n'êtes pas inscrit à ce jour sur les listes électorales ou si vous avez changé d'adresse, vous avez jusqu'au **4 mars 2022** pour faire la démarche en Mairie ou par courrier pour voter à l'élection présidentielle. Pour les élections législatives, la date limite d'inscription en version papier est fixée au **6 mai 2022** (4 mai pour les inscriptions en ligne sur www.service-public.fr). Des justificatifs de domicile datant de moins de trois mois et d'identité sont à fournir.

Vous pouvez aussi vérifier votre situation ou faire votre demande de procuration via www.elections.interieur.gouv.fr.

La carte électorale

Suite à une refonte nationale des cartes électorales, chaque électeur va recevoir en 2022 une nouvelle carte par courrier postal. Le numéro de votre bureau de vote et son adresse seront précisés dessus.

Les bureaux de vote

Compte tenu des travaux de construction de la nouvelle Mairie, l'ensemble des bureaux de vote sera situé au complexe des Ormeaux.

Le jour de vote

Rendez-vous dans votre bureau de vote, de 8h00 à 19h00, muni(e) de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) ainsi que de votre carte électorale.

Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

MARS

Dimanche 13	15h00	Concert des chorales "La clef des chants" et "De Si de La" - Église Sainte-Radegonde
Lundi 14	15h00	Ciné-conférence "La baie du Mont Saint-Michel" de V. ROBINOT Cinéma des Ormeaux
Samedi 19 et Dimanche 20	Journée	Salon des créateurs organisé par l'AJAC Grande salle des Ormeaux
Mercredi 23	14h00	Assemblée Générale des Amis Jardais Grande salle des Ormeaux
Vendredi 25	09h30	Parcours du cœur scolaire Complexe de Madoreau
Samedi 26	10h00	Assemblée Générale du Club Nautique Jardais Petite salle des Ormeaux
	15h00	Formation gratuite "La météo du plaisancier" organisée par le Club Nautique Jardais (ouvert à tous) - Petite salle des Ormeaux
Dimanche 27	14h00	Loto de l'Amicale Laïque Grande salle des Ormeaux

AVRIL

Samedi 2 et Dimanche 3	Journée	Salon du bien-être organisé par l'AJAC Grande salle des Ormeaux
Lundi 4	15h00	Ciné-conférence "Arménie, culture et émotions" de M-D MASSOL Cinéma des Ormeaux
Lundi 18	Matinée	Marché spécial Pâques - Place des Ormeaux
Samedi 23	11h00	Inauguration de l'exposition permanente "Le port de Jard-sur-Mer à travers le temps" Port de plaisance
Vendredi 29	19h00	Assemblée Générale de la Belle Aventure Petite salle des Ormeaux
Samedi 30	20h30	Concert pour Rétina (Recherche médicale en ophtalmologie) organisé par le Club Nautique Jardais - Grande salle des Ormeaux

Date du prochain Conseil Municipal

sous réserve de modifications

> **Jeudi 24 mars 2022**

Grande salle des Ormeaux

Réunion ouverte au public à 20h30

Publication bimestrielle de la ville de Jard-sur-Mer
18 bis chemin du Rayon - BP 29 - 85520 Jard-sur-Mer
Tél 02 51 33 40 17 - Mail : mairie@ville-jardsurmer.fr
www.ville-jardsurmer.fr

Directeur de la publication : Sonia Gindreau
Comité de rédaction : Rosane Polidori, Céline Paoli, Aline Grondin, Huguette Vanhaute, Evelyne Lievoux, Jean-Pierre Petorin
Réalisation : Lisa Auger